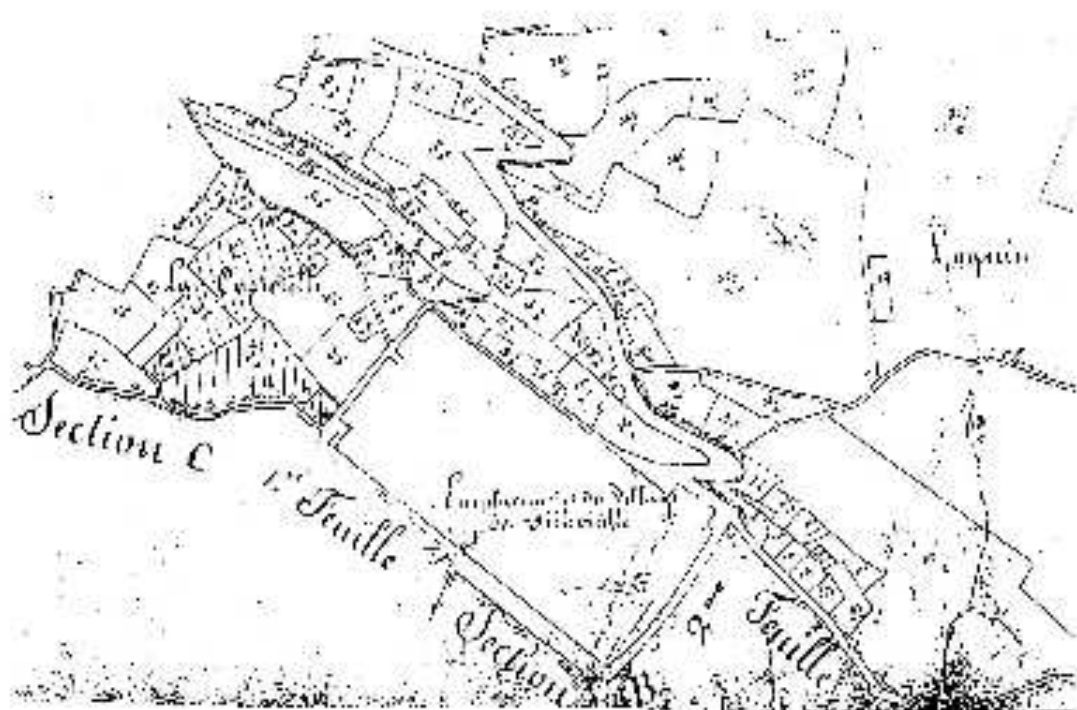


LE BULLETIN

A PROPOS DU BULLETIN MUNICIPAL.

A la suite du droit de réponse exercé par le conseil municipal à notre article paru dans le bulletin municipal du 2ème trimestre 2012, nous avons décidé afin d'éviter toute polémique stérile, de ne pas publier d'article dans le prochain bulletin.

Par contre, notre bulletin sera distribué, en plus des adhérents, à tous les foyers de Villevieille.



Plan du cadastre républicain de Villevieille (1854) dressé par ADG 1890/15

NOS ACTIONS.

Cette année a été marquée par de nombreuses interventions au sujet du terrain de la Costerelle (Ce terrain jouxte le boulevard des acanthes, entre le chemin Portalier et le chemin du Pic St Loup).

Des fouilles préventives ont été entreprises à la demande des propriétaires, comme la loi l'impose, dans un périmètre protégé, avant toute réalisation immobilière.

Les services de l'archéologie ont procédé aux fouilles, courant août, par sondages répartis sur la totalité du terrain. (voir plan des tranchées et trame des voies antiques).

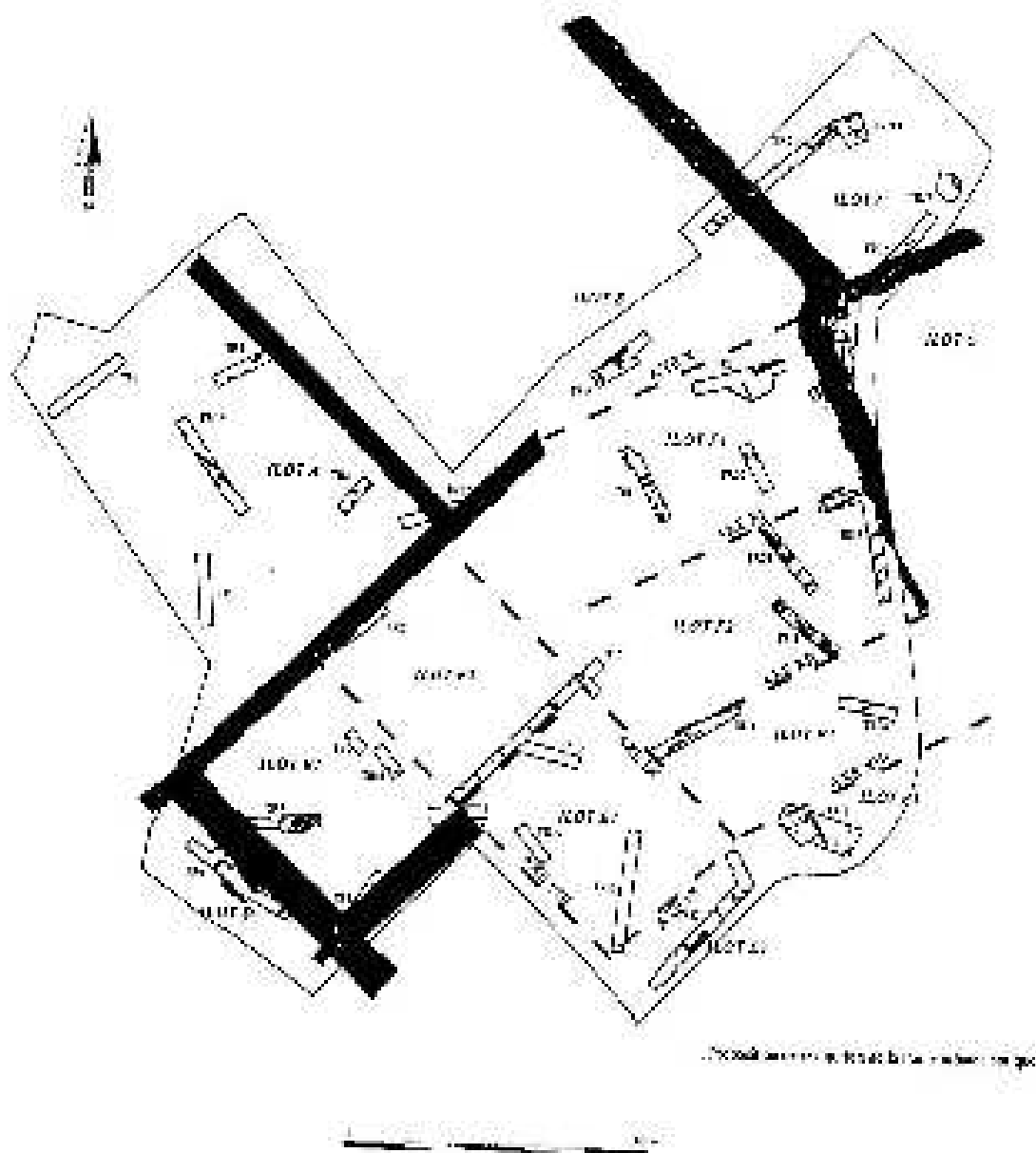
D'après le rapport des archéologues :

« Ce diagnostic peut être considéré comme largement positif dans la mesure où chacune des tranchées a livré sa part de documents archéologiques. C'est là un premier constat qui démontre tout l'intérêt de ce secteur de 1,4 ha.....

...D'un point de vue général , on retiendra que, sur la totalité du terrain , le diagnostic révèle une occupation dense principalement centrée sur les Vème / IVème siècles avant notre ère, fin IIème / Ier siècle avant notre ère, le haut empire et dans une proportion difficile à estimer le Néolithique.....

Or en l'état actuel la parcelle constitue le terrain le plus favorable de la commune à une étude extensive de l'habitat protohistorique et de son organisation.... »

Ces quelques extraits du rapport et le plan des fouilles ci-joint permettent de comprendre l'importance de ce site. Vous pouvez aller le consulter en mairie.



DERNIERE MINUTE.

Le 3 décembre 2002 , une demande de permis de lotir a été déposée en mairie. Elle est en cours d'instruction à l'équipement. Elle ferait état de la création de 16 lots. Nous rappelons nos réserves concernant ce projet :

- 1. Le nombre de lots trop important apportera des nuisances liées à la circulation.**
- 2. Nous demandons l'interdiction formelle de remblayer le terrain pour éviter les fouilles.**
- 3. Nous voulons au contraire que des fouilles approfondies soient effectuées sur la totalité du terrain, afin de pouvoir léguer à nos descendants, une histoire plus précise de notre village.**
- 4. Nous souhaitons la conservation de tous les vestiges qui méritent de l'être, et leur accessibilité à tous.**
- 5. Il faut une protection absolue du chemin de crête, qui doit demeurer intact. Il est cité comme un élément fort devant être préservé par les concepteurs du P.L.U. (Plan local d'urbanisme en cours de réalisation). Les deux documents déjà terminés sont remarquables vous pouvez les consulter en mairie.**

Notre sortie annuelle du 25 mai 2002 , nous a conduits sur le site Gallo-romain de Loupian, où M. Benalouia le conservateur nous a reçus chaleureusement. Nous avons pu apprécier la mise en valeur exceptionnelle d'un site par une petite municipalité.

Notre association a fait don d'une somme de 50 euros, à l'association des parents d'élèves. Son président nous a vivement remerciés pour ce don et surtout pour notre action en faveur du site.

D'autre part, les représentants du syndicat des propriétaires du lotissement « Le grand Loquin » , ont souhaité nous rencontrer pour nous exposer leurs graves préoccupations face au nouveau lotissement « Le Cyprès », qui est aussi inscrit dans le périmètre de protection (depuis janvier 1974).

Enfin et bien que le mal soit fait, il est de notre devoir de signaler le massacre du chemin du lavoir, lui aussi dans le périmètre de protection. (photo ci- dessous).



Notre assemblée générale se tiendra au mois de Février.